

# AG Codep56

Le 18/11/2023, Collège Brizeux à Lorient

Présents : 28

Excusés : 4

## Table des matières

Accueil .....	2
1. Le Codep56, rapport du président .....	2
2. Un mot sur le CIBPL .....	4
3. Rapport du trésorier .....	5
4. Rapport des commissions.....	5
4.1. Commission technique .....	5
4.2. Commission biologie et environnement subaquatiques.....	6
4.3. Commission photo vidéo.....	6
4.4. Commission hockey subaquatique.....	6
4.5. Commission Nage en eaux vives .....	6
4.6. Commission Tir sur Cible (TSC).....	6
4.7. Commission Apnée .....	6
4.8. Commission archéo .....	7
4.9. Commission médicale.....	7
Conclusion .....	7

## Accueil

9h30 : démarrage séance par une présentation de Pascal Liot qui termine son 2<sup>ème</sup> mandat et remerciements auprès de Gaëlle Caillet pour son investissement

Mot de bienvenue du [CIBPL](#) représenté par Erwan Bourbigot

## 1. Le Codep56, rapport du président

Actualités : [Salon de la plongée](#) du 11 au 14/01

Chaque président a reçu 1 invitation gratuite nominative + une 2<sup>ème</sup> pour un personne de son choix

### Rappel rôle du Codep :

- Formations, relai de la politique fédérale, etc.
- Budget : cotisation des clubs, subventions, Agence Nationale du Sport (ANS)
- Défend les intérêts des clubs et de la plongée auprès de la région : financement ANS (référénte : Alix Respinger), auprès de la préfecture, du CG56, de la DDTM, auprès des institutions Mairie, PNR Golfe, DOSS, Syndicat (Ex. bouée écologique, balise, éolienne, cartographie des habitats marins, etc.)

### Organisation du Codep :

- Un président
- Un Trésorier : Alan Manach
- Un Comité Directeur (CD) chargé de mettre en application la politique approuvée lors de l'AG
- Présidents/représentants des 9 commissions

Rq. : pas de commission pêche sous-marine, orientation, sirène et triton, juridique, sous-terrain ou PSP

### Les clubs du 56

24 clubs+ 5 SCA = 29 (idem en 2022)

Licenciés : 1 392 à ce jour dont 81 juniors et 4 aidants (défiscalisable) versus 1 932 en 2022-23 ; différence due aux dernières licences non encore enregistrée à ce jour par la fédé ; cette différence n'est pas due au SCA qui enregistrent à l'année ~ 116 licences (2022)

Précision : la [Licence « aidant »](#) apporte une responsabilité civile (RC) ; pas de CACI demandé ni de responsabilité d'encadrement ou de formation

Rq : les coordonnées des présidents de club fournies par la fédé ne sont pas à jour, merci de prévenir le Codep en cas de changement

### Subventions :

- [Financement départemental](#) :
  - o Équipement ou investissement : ex compresseur
  - o Fonctionnement
  - o Fonctionnement dédié : financer un projet/action spécifique

### Critères du CG56

- o Pour le CODEP : Dépend du nombre de clubs affiliés, de licenciés jeunes,

- Pour les clubs : promotion activité jeune ET/OU minimum de 50 % de licenciés jeunes ou mutualisation entre plusieurs clubs

Demandes à rendre pour fin mars 2024

- Financement régional :

Rappel : Projet Sportif fédéral vise la mixité, rajeunissement, handisub, territoire prioritaire, etc.

Pass animateurs et pratiquants :

ce dossier est finalisé et ces Pass sont à présent délivrables (§ [CDN N°493](#), page 13)

Les objectifs :

- Promotion des activités connexes aux pratiques sportives plongée scaphandre, apnée, NAP, pêche sous-marine par des animations / formations simples, rapides, attractives, accessibles à tous.
- Fidélisation fédérale par l'ouverture sur des activités complémentaires amenant à évoluer vers de nouvelles pratiques, et à reprendre d'année en année la licence fédérale du fait de ces multiples activités.

Deux niveaux de qualification :

- Pass animateur pour les encadrants des commissions scaphandre, apnée, pêche sous-marine ... Formation par les cadres des commissions expertes. Carte 15 €.
- Pass pratiquant pour les licenciés et non licenciés (c'est un ATP) Carte 8 €.

Autres points abordés :

Pas de sport haut niveau dans le 56 mais centres régionaux à Rennes et Quimper

Rappel : les présidents de club ont reçu un courrier des Collèges volontaires pour organiser 2h de sport en + par semaine

Rappel sur la FFESSM :

Président : F. Di Meglio

Président CIBPL : J.Y. Redureau avec 2 nouveaux vice-présidents

Renouvellement tous les 4 ans

Minimum 1 président + 1 trésorier

Rôle des commissions

Organisation d'examen, jury, brevet, etc.

Budget des commissions alloué par le CD du CODEP mais pas de responsabilité budgétaire des commissions

Sites internet à consulter :

[Carrefour des bénévoles](#) (fiche pratique, droit, formation...)

A noter : bénévolat valorisable sur le Compte Personnel de Formation (CPF)

Infos diverses :

Projet Eolienne flottante Sud Bretagne : projet 2021-2034

2 parcs dont 1 250 MW (2029-2030) et 1 parc 500 MW

Site +/- défini avec un raccord électrique au niveau d'Erdeven

Q. : Quid des Hydroliennes dans le Golfe ? En Standby...

#### Prévention des accidents :

Acteurs : CROSSA Etel, SCMM, Samu56, SNCM, protection civile

Rq. : P. Liot ne reçoit pas de rapport des clubs de plongée suite à un accident mais est informé par la presse ; merci de tenir informé le CODEP56 en cas d'accident, par courtoisie

[Déclaration d'accident](#) au+ tôt, auprès de la DDCS sous 48h et Axa sous 5 J mais pas d'obligation légale d'appeler le président du CODEP56

Rappel sur le comportement des clubs extérieurs au 56 en ria d'Etel notamment sur la propreté

Doc. à consulter : consignes de sécurité du CROSSA Etel

Q. : Différencier les accidents en mer ou bord de plage ? CROSS semble plus réactif que le 15

Les N° de Tel des caissons ont été communiqués aux plongeurs

[REX](#) = recueillir des témoignages accidents et incident en plongée ; données transmises mais non exploitées à ce jour

Rappel : Violences dans le sport, comportement dans les vestiaires (homme, femme, enfants), propos... : avertir le président ET déclaration au procureur. Affiche du Ministère accessible

#### Bilan activité

3 réunions CODEP dans l'année

Rappel : AG CIBPL à Ploufragan (22) et AG nationale à Bordeaux, info sur le site internet

2024 : année électorale ; faire part de ses candidatures auprès de P. Liot qui reste disponible

10h30 : fin de la présentation du Codep56

Pensée à B. Margerie et H. Dutasta, vice-présidents du CIBPL dont les actions seront poursuivies au niveau du CIBPL par Isabelle Bono et David Cartron

Rappel : tous les présidents de club sont invités aux réunions de CODEP qui ont lieu sur différents sites du 56

Vote du bilan du président : approuvé à l'unanimité

## 2. Un mot sur le CIBPL

Présentation des missions et activités par Erwan Bourbigot

14 800 licenciés, prix de la licence en augmentation mais % de rétrocession en baisse d'où une perte financière pour le CIBPL par rapport à l'année précédente

#### Actions menées :

- Fille des îles : prochaine étape Groix avec le Subagrec ?
- Forum des métiers : 600 enfants, reconduit en février 2024
- Salon de la plongée à Paris ; arrêt du salon de Düsseldorf pour les raisons budgétaires évoquées ci-dessus
- Action sur le harcèlement, promotion de la plongée, initiative sur la protection des plongeurs (affiche pavillon alpha et la zone des 100 m), livre sur les plongées en Bretagne prochainement publié
- Jury ANS : projets ciblés à 50 % pour les clubs et 50% pour les CODEP et CIBPL

Rq. : pas assez de demande de la part des clubs. 2023 : 17 demandes de subvention (> 1.500 €) pour 217 clubs du CIBPL.

Dossier à déposer sur « [Le Compte Asso](#) » (référente ANS : A. Respinger)

Q. : Organiser un Webinaire pour aider les présidents de clubs à remplir les dossiers ?

### 3. Rapport du trésorier

10h47 : présentation par A. Manach

- 46 000 € de dépenses (~75 % pour la technique) : essentiellement pour le défraiement des clubs mettant à disposition des moyens pour les formations départementales.

Attention : Conserver tous les documents justificatifs de défiscalisation des frais (dont les Cerfa) pendant 5 ans, en cas de contrôle

- 48 000 € de recette : frais de formation technique (~50%) + 6 300 € de rétrocession sur Licence + 4 000 de l'ANS

Rq. : commissions utilisent et respectent globalement leur subvention CODEP56 voire légèrement excédentaire (ex. : Photo-vidéo)

En tenant compte des reliquats et dettes de 2022, le Bilan est : + 3 000 €

11h : Vote à l'unanimité du bilan du trésorier

- Prévisionnel 2023-24 :

Rq. : Pas d'examen MF1 en 2024 ; déplacement aux frais réels en augmentation

Conclusion : pas de manque de financement mais plutôt d'activité

11h07 : Vote du prévisionnel à l'unanimité

### 4. Rapport des commissions

#### 4.1. Commission Technique

11h09 : présentation par Gaëlle Caillet, co-responsable avec Caroline Le Neures

- Formations :

17 initiateurs, 5 TSI, 9 GP, 7 stagiaires modules 6-20, ~10 MF1 (56-35), 1 MF2 : Sacha de Subagrec (bravo !), 20 TIV + 21 recyclages TIV, 5 Anteor, 13 EH1 (56-29)

Au final ~ 120 stagiaires formés par 40 moniteurs

Rq. : Les plongeurs du 56 qui se forment ailleurs peuvent bénéficier de subvention du CODEP56 à condition de se signaler en amont de leur démarrage de formation

Les N4 et MF1 bénéficient de 100 € à 150 € (féminines) de la part du CIBPL mais c'est au stagiaire de faire la démarche avant le 31 août

Attention aux évolutions du MFT : rajeunissement des critères d'entrée dans les formations. Ex. Niveau 1 peut démarrer en formation à 11 ans mais validée à 12 ; PA20 peut être autonome à 16 ans

Rappel : première immersion est toujours un baptême

- Visite du CROSSA Etel

Attention : baptême de mineurs par des E3 minimum pour les mineurs intégrés à des structures dépendant du code de l'action sociale (Apprentis d'Auteuil, Sauvegarde 56, PEPE29...)

Q. : projet de refonte des RIFA ? Pas plus de précision, à ce jour

#### 4.2. Commission Biologie et Environnement Subaquatiques

11h30-11h45 présentée par Pierre Sauleau

(le secrétaire du jour fait une pause...)

#### 4.3. Commission Photo/Vidéo

11h45-12h : présentation par Lionel Pawlowski

#### 4.4. Commission Hockey Subaquatique

12h-12h15 : présentation par Philippe Lépineux

À noter : équipe sénior féminine (Pontivy-Quimper) classée 2<sup>ème</sup> en régional finit 2<sup>ème</sup> au championnat de France 2<sup>ème</sup> Division et s'est qualifiée en manche d'été championnat de France en 1<sup>ère</sup> division : ce niveau n'avait jamais été atteint !

#### 4.5. Commission Nage en Eaux Vives

12h15-12h25 : présentation par Christophe Chérel

#### 4.6. Commission Tir Sur Cible (TSC)

12h25-12h33 : présentation par Martha Durand

Organisation d'un Championnat départemental en hommage à G. Le Gal, le « Trophée G. Le Gal »

#### 4.7. Commission Apnée

12h33-12h40 : présentation par Thomas Fleitour

Mise en place d'une formation expert apnée avec le GMAP (Brest) : 5 sorties de formation sur Vannes dans une carrière de ~50 m de fond ; stage final de 2 J à Fougères. 12 participants, 8 à l'examen dont 5 du 56 : potentiel intéressant de candidats pour le monitorat

En perspective : 1 journée de formation initiateur à Ploermel

Compétition sélective grand ouest : 21 janvier à Vannes (statique, dynamique, bi et mono palmes...)

Nombreuses prises de contact avec les clubs de plongée pratiquant l'apnée

Possibilité d'accueil à la piscine découverte de Pontivy gérée par la FFN

#### 4.8. Commission Archéo

12h40-50 : présentation de Béatrice Fresneau

#### 4.9. Commission Médicale

12h50-13h05 : présentation par le Dr Philippe Le Boucher

Projet : proposer un Médecin licencié FFESSM dans chaque ville ayant un club de plongée

Prise en charge d'un accident :

- CROSS : Surveillance et sauvetage **en mer** avec une fiche unique de prise en charge d'un accident de plongée ; obligation de prise en charge < 2h
- SAMU56 (et SMUR) : organiser les secours **à terre** et sur le littoral ; pas de fiche unique à ce jour. Un médecin régulateur (contacté en < 45 sec.) se met en relation avec le caisson de Brest.

## Conclusion

13h05 : Fin de séance et remerciements du Président du CODEP aux présidents/représentant des commissions

Q. : Quels sont les objectifs et projets du CODEP pour pérenniser les différentes commissions, notamment l'apnée ? Une proposition serait de binômer chaque président de commission, à l'image de la commission Technique. Les besoins émanent des présidents de commissions et non pas du CODEP.

Merci à Gaëlle et Alan pour l'organisation de cet AG et au collège Brizeux à Lorient pour la mise à disposition de ses locaux.



CR Rédigé par P. Sauleau et corrigé par G. Caillet

Validé par P. Liot, le 22/11/2023

Rapport accessible en ligne sur le site du CODEP